



FICHE SAVOIRS Les modes de financement des investissements

Afin de concrétiser des projets (d'investissements), une PME doit trouver des ressources de financement c'est-à-dire des ressources financières qu'elles soient internes ou externes. Le financement permet donc au départ de créer une activité puis de réaliser des investissements.

I - Ressources internes

➤ Apports

Les apports constituent – au sens juridique du terme – des biens que les créateurs d'une PME mettent à la disposition de ladite PME afin de réaliser un objectif commun. Ces créateurs deviennent alors des associés et apportent des fonds nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.

La contrepartie de ces apports représente des titres (actions ou parts sociales en fonction de la forme juridique de l'entreprise). On distingue ainsi trois types d'apports :

Apports en nature	Apports en numéraire	Apports en industrie
Ces apports correspondent aux biens immobilisés apportés nécessairement par un associé. Ces apports concernent non seulement des biens matériels (par exemple, un véhicule, un meuble) mais aussi des biens immatériels (par exemple, des brevets). Chaque apport fait l'objet d'une évaluation dans le respect de règles strictes (recours à un commissaire aux apports).	Ces apports correspondent aux sommes (espèces, chèques...) apportées pour le compte de l'entreprise et déposées sur un compte courant. En fonction de la forme juridique de la PME, il est possible de ne verser qu'une partie du capital social lors de la création de l'entreprise. Très souvent, le solde devra être versé dans les 5 ans suivant la création.	L'apport en industrie est l'une des autres formes d'apports utiles à une PME, mais reste peu adopté. Un associé peut mettre à la disposition de son entreprise ses relations, ses connaissances techniques, ses services... Ces apports représentent une ressource, très utile au moment de débiter une activité.

➤ Flux dégagés par l'activité : le résultat

À la fin de chaque exercice comptable, la PME doit évaluer le résultat généré par son activité. Dans le cas d'un résultat bénéficiaire, ce dernier peut permettre de financer de futurs investissements.

Le (la) collaborateur(trice) en partenariat avec la direction évalue la part de bénéfices pour le financement d'un projet. Cette partie de bénéfice constitue alors une mise en réserves.

II - Ressources externes ou étrangères

Il est probable qu'une PME ne dispose pas de ressources suffisantes pour l'activité de son entreprise. Aussi, pour remédier aux insuffisances de l'autofinancement, il peut faire appel au financement externe (ou étranger).

➤ Emprunt bancaire : emprunt indivis

Parfois, une entreprise ne dispose pas de tous les moyens internes pour financer ses investissements. Elle doit alors faire appel à des établissements de crédit qui accordent de nouvelles ressources en fonction de l'établissement du plan de financement. En cas d'accord, l'établissement prêteur prélève un intérêt sur la durée de remboursement et constitue la rémunération du prêteur (le service rendu).

Au moment de la conclusion des modalités de l'emprunt, l'établissement de crédit rédige alors un tableau d'amortissement.

L'étude des emprunts indivis comprend les emprunts par amortissements constants et par annuités constantes (dans le cas de remboursement par année) :


Cas d'un remboursement par amortissement constant :					Cas d'un remboursement par annuité constante :				
Montant emprunté : 100 000 € Durée : 5 ans Taux d'intérêt annuel : 4 %					Montant emprunté : 100 000 € Durée : 5 ans Taux d'intérêt annuel : 4 %				
Périodes	Capital restant dû	Intérêts	Amortissement constant	Annuité	Périodes	Capital restant dû	Intérêts	Amortissement	Annuité constante
N	100 000	4 000	20 000	24 000	N	100 000	4 000	18 463	22 463
N+1	80 000	3 200	20 000	23 200	N+1	81 537	3 261	19 201	22 463
N+2	60 000	2 400	20 000	22 400	N+2	62 336	2 493	19 969	22 463
N+4	40 000	1 600	20 000	21 600	N+4	42 367	1 695	29 768	22 463
N+5	20 000	800	20 000	20 800	N+5	21 599	864	21 599	22 463
	TOTAL	12 000	100 000			TOTAL	12 314	100 000	
Amortissement constant = $\frac{\text{Emprunt}}{\text{Durée}}$					Annuité constante = $\frac{\text{Emprunt} \times \text{taux d'intérêts}}{1 - (1 + \text{taux d'intérêts})^{-\text{durée}}}$				
Intérêt = Capital restant dû x taux d'intérêt annuel					Intérêt = Capital restant dû x taux d'intérêt annuel				
Annuité = Amortissement constant + Intérêts					Amortissement = Annuité constante - Intérêts				

À chaque échéance, la PME doit rembourser une fraction du capital majorée des intérêts sur emprunt (= échéance sous forme d'annuité ou de mensualité ou de trimestrialité...).

Le coût du crédit bancaire est la somme totale des intérêts versée par la PME à l'établissement prêteur.

➤ Crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier est une opération de location de biens d'équipement ou de matériels d'outillage achetés en vue de leur location par une PME.

L'opération de crédit-bail comporte plusieurs contrats : 

- contrat de vente
- contrat de crédit-bail

Dans le contrat de crédit-bail, le crédit-bailleur loue un bien au crédit-preneur et lui promet de vendre ce bien si celui-ci le souhaite à une date donnée.

Mieux connu sous le nom de « *leasing* », ce contrat contient donc toutes les modalités de location (paiement du prix fixé à l'avance augmenté des intérêts et des frais). Au moment de la signature du contrat, le crédit-bail est très souvent assorti du versement d'une caution variable en fonction de la valeur du bien.

Le crédit-bail (location longue durée avec option d'achat) est à la fois un procédé d'investissement et une modalité de financement et permet, bien par bien, d'assurer la stabilité du financement. Toutefois, compte tenu de son coût, il ne se justifie que pour les investissements à forte rentabilité.

➤ Augmentation de capital

Pour éviter de recourir à un établissement prêteur et donc de limiter la dépendance financière de l'entreprise vis-à-vis de cet établissement, l'appel aux associés pour apporter de nouveaux capitaux constitue une autre forme de ressource externe pour financer un futur investissement.

III - Critères de choix

Une PME – afin de financer ces futurs investissements – doit recenser ses ressources internes et externes. La solution sélectionnée dépend de ces performances et de son poids.

Le mode de financement choisi a des incidences sur le résultat (le coût) et la rentabilité de l'entreprise.

Tout dépend de la situation, de la stratégie de l'entreprise et de son environnement.

Il conviendra pour le (la) collaborateur(trice) :

- d'étudier des scénarios pour différentes valeurs des variables dont le montant est aléatoire (recettes d'exploitation) ou celles pour lesquelles subsiste une marge de décisions (investissements secondaires, structure de BFE dividendes). Ces scénarios testeront la sensibilité du projet aux aléas et la flexibilité du projet en réponse aux événements ;
- de comparer toutes les solutions et d'aider le dirigeant à la bonne prise de décision.